Nations Unies S/2015/294



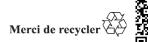
Distr. générale 1^{er} mai 2015 Français Original : anglais

Lettres identiques datées du 28 avril 2015 adressées à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Comme suite aux précédentes lettres que je vous avais adressées au sujet de l'implication directe et illégale du Gouvernement turc dans le soutien aux groupes terroristes armés et à leurs activités criminelles qui portent atteinte à la sécurité et à la stabilité de la République arabe syrienne, je tiens à appeler votre attention sur des renseignements d'une gravité extrême, d'après lesquels le Gouvernement turc a clairement et ouvertement aidé des unités terroristes à entrer dans la ville d'Edleb au début du mois d'avril 2015 ainsi que dans la ville de Jisr el-Choughour et la localité d'Ichtabraq, il y a deux jours.

Le 26 avril, des groupes terroristes armés appartenant notamment au Front el-Nosra, qui est armé et entraîné par le Gouvernement turc, ont commis un massacre dans la localité d'Ichtabraq, non loin de Jisr el-Choughour. Ils ont tué quelque 200 civils, la plupart des femmes et des enfants. Ils ont abandonné les corps en plein air dans des champs agricoles, ce qui témoigne de la barbarie non seulement du Front el-Nosra mais aussi des responsables turcs, saoudiens et qatariens qui les soutiennent. Le Gouvernement syrien fournira au Conseil de sécurité des informations sur les victimes civiles innocentes.

Avec le soutien des régimes saoudien et qatarien, des officiers des services de renseignement turcs se trouvant à une position avancée à la frontière syro-turque ont dirigé les opérations et fourni un appui logistique et militaire pour permettre l'infiltration en Syrie de quelque 5 000 combattants terroristes étrangers, la plupart appartenant au Front el-Nosra, organisation terroriste inscrite sur la liste des entités terroristes mise en place par le Conseil de sécurité. Après le pilonnage de la ville, qui a reçu en quelques jours des milliers d'obus, les unités du Front el-Nosra sont entrées à Jisr el-Choughour, ont pris d'assaut ses quartiers paisibles et tué des familles entières, ce qui a poussé des milliers de civils à abandonner leurs habitations et leurs terres. Le Gouvernement turc a continué de fournir des armes, un financement et un entraînement à des milliers de terroristes, qui ont détruit la ville d'Alep, contraint ses habitants à partir, après avoir occupé les localités de Kassab et la ville d'Edleb. Ce faisant, ils ont tué des centaines de Syriens, décapité un nombre considérable de victimes et ont mutilé leurs corps. Ces actes constituent indéniablement des crimes de guerre, dont les auteurs et les États qui les incitent à en commettre et les financent doivent être punis.





Les récentes attaques terroristes contre Jisr el-Choughour, Ichtabraq, Edleb, Kassab et Alep ont été lancées grâce à l'aide logistique et à l'appui de feu fournis par l'armée turque et constituent donc une agression directe de la part de la Turquie contre la Syrie. Elles démontrent clairement et de manière répétée l'implication ouverte du Gouvernement turc, par l'intermédiaire de ses institutions politiques, militaires et de la sécurité, dans le soutien au terrorisme et les atteintes contre la souveraineté d'un État Membre de l'ONU, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des résolutions du Conseil de sécurité relatives à la lutte contre le terrorisme.

La République arabe syrienne demande au Conseil de sécurité, en vertu du mandat qui est le sien, d'amener la Turquie à mettre un terme à son agression contre la Syrie et d'en punir les auteurs, cette agression constituant une menace contre la paix et la sécurité régionales et internationales. La Syrie demande également que des mesures soient prises sur le champ pour qu'il soit mis fin aux violations des résolutions du Conseil de sécurité relatives à la lutte contre le terrorisme, tout particulièrement des résolutions 2170 (2014), 2178 (2014) et 2199 (2015) du Conseil.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur, Représentant permanent (Signé) Bashar **Ja'afari**

2/2